

# UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND

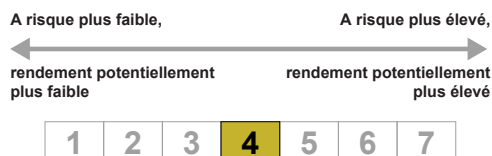
## Classe A EUR (action de capitalisation)

Factsheet | avril 2020

### CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LUXEMBOURG
Devise	EUR
VNI	107,91
Taille du fonds	EUR 12,83 mio
Historique depuis	15 décembre 2011
Nouveau sous-gestionnaire depuis	15 décembre 2011
Investissement minimal	-
Souscription	Daily
Rachat	Daily
Commission de gestion	1,50 %
Nombre de lignes en portefeuille	36
ISIN	LU0717718067
Telekurs	14436467
Bloomberg ticker	UEEQDPA LX
Indice	MSCI EUROPE HIGH DIV YIELD - NR - EUR

**L'indice est présenté uniquement à titre indicatif. L'objectif d'investissement n'est pas de répliquer l'indice.**



### RISQUES SPÉCIFIQUES

- ◆ **Risque de change** : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.
- ◆ **Risque de liquidité** : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.
- ◆ **Risque de contrepartie** : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

PORTFEUILLE INVESTI DANS DES ACTIONS DE GRANDE QUALITÉ GÉNÉRANT DES RENDEMENTS PÉRENNES

### PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des actions émises, pour au moins 75 % de ses actifs nets, par des sociétés dont le siège social se situe dans l'Union européenne et/ou dans l'Espace économique européen.

Il s'agit d'un portefeuille relativement concentré et activement géré se composant de titres principalement libellés en euros.

Le Fonds investit dans des titres qui ont un rendement attrayant sur le long terme. En outre, le Fonds utilise des instruments dérivés y compris des options sur actions et des options sur indices boursiers (c.-à-d. stratégie de vente couverte d'options d'achat ou d'options de vente) dans un souci d'efficacité de gestion et de couverture. Le recours à ces instruments dérivés visera à augmenter le revenu distribuable et à réduire la volatilité du portefeuille du Fonds.

### ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE EUR (NET DE FRAIS)



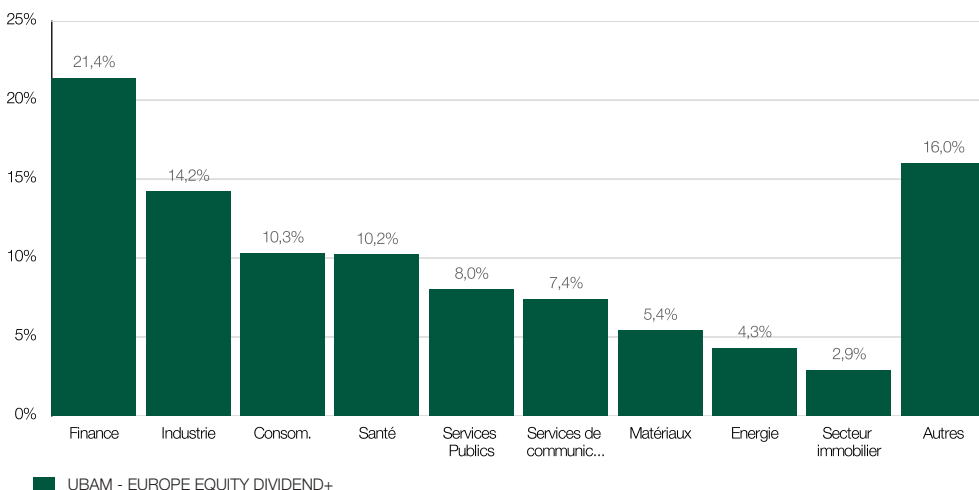
Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

### PERFORMANCE HISTORIQUE EUR (NET DE FRAIS)

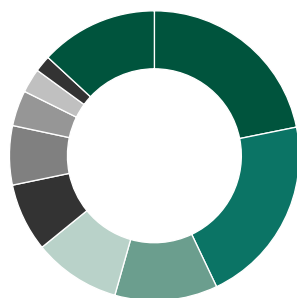
	YTD	2019	2018	2017	2016	2015
UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+	-8,54 %	3,53 %	-7,10 %	5,67 %	1,17 %	2,58 %
MSCI EUROPE HIGH DIV YIELD - NR - EUR	-21,37 %	25,72 %	-5,22 %	4,54 %	3,88 %	7,69 %
	Avril 2020	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis lancement
UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+	4,63 %	-7,93 %	-8,81 %	-8,70 %	-9,43 %	7,91 %
MSCI EUROPE HIGH DIV YIELD - NR - EUR	5,50 %	-19,63 %	-14,09 %	-5,73 %	-4,96 %	61,50 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

### COMPARAISON SECTORIELLE



Source des données: UBP

**ALLOCATION PAR PAYS**


Source des données: UBP

**POSITIONS PRINCIPALES**

Titre	Secteur	Poids fonds
ASTRAZENECA PLC	Health Care	4,2%
DIAGEO PLC	Consumer Staples	3,8%
RELX PLC	Industrials	3,8%
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	Financials	3,8%
RIO TINTO PLC	Materials	3,5%
UNILEVER NV	Consumer Staples	3,5%
ROCHE HOLDING AG GENUSSSCHEIN	Health Care	3,3%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG	Financials	3,2%
ORANGE	Telecommunication Services	3,2%
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	Telecommunication Services	3,1%

Source des données: UBP

**ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE**

	Avril	Mars	Février	Janvier	Décembre
Poids 10 plus importantes positions	35,30 %	37,35 %	35,20 %	37,24 %	38,90 %
Nombre de lignes en portefeuille	36	36	33	33	31
Grandes cap. (> USD 5 mia)	98,46 %	90,52 %	96,77 %	96,65 %	96,90 %
Moyennes cap. (USD 1,5-5 mia)	1,54 %	1,21 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Petites cap. (< USD 1,5 mia)	0,00 %	0,00 %	3,23 %	3,35 %	3,10 %

Source des données: UBP

**ADMINISTRATION**
**Société de gestion**

UBP Asset Management (Europe) S.A.  
287-289 route d'Arion, L-1150 Luxembourg

**Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse**

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1

**Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert**

CACEIS Bank Luxembourg Branch,  
5, allée Scheffer,  
L-2520 Luxembourg

**Banque dépositaire**

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch  
60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

**Auditeur**

Deloitte Audit S.à.r.l.  
560 rue de Neudorf,  
L-2220 Luxembourg

**Forme juridique**

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

**ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION**
**Pays où la distribution est autorisée**

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clé pour Investisseurs ("DICI"). Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICI afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA - Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Représentants	
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4, Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Autriche	Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG, Graben 21, A-1010 Wien
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2°, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Allfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, 20121 Milano BNP Paribas Securities Services, con sede in Milano, Via Ansperto 5, 20123 Milano
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore Branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3° 1250 - 161 Lisboa
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas, Norvège, Danemark

**GLOSSAIRE**
**Benchmark**

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

**Produit dérivé**

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Le présent document est une publication marketing ; il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles ; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf disposition contraire dans cette clause de non-responsabilité. Les opinions exprimées ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques du client. Il appartient à chaque client de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé au client de

vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à sa situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées n'offrent aucune garantie quant aux résultats actuels ou futurs. Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements. Sur demande, l'UBP se tient à la disposition des clients pour leur fournir des informations plus détaillées sur les risques associés à des placements spécifiques.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans les compartiments dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques, qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège des fonds ou auprès de l'UBP. Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus ou les derniers rapports annuels ou semi-annuels du fonds ne saurait être acceptée.

Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ; au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par la 'Prudential Regulation Authority' (PRA) et elle est réglementée par la 'Financial Conduct Authority' (FCA).